

La Newsletter de l'UFC Que Choisir Nancy

INFOS MEDIATIQUES

Sécurité Internet: 103 pays sur écoute par un réseau d'espions en Chine

Selon le New York Times, des chercheurs canadiens de l'institut Monk Center for International Studies affirment avoir découvert un gigantesque réseau d'espionnage informatique chinois au travers duquel plus de 1200 ordinateurs auraient été infiltrés dans 103 pays différents. Ce sont les bureaux du cabinet du Dalí Lama qui auraient sonné l'alerte et demandé aux experts d'analyser un logiciel malveillant découvert au sein de plusieurs machines. L'infection aurait été confirmée par les spécialistes Greg Walton et M. Nagaraja. En tout, l'opération aurait permis d'infiltrer 1295 ordinateurs à travers le monde dont plusieurs d'entre eux appartiendraient à des ambassades, des ministères des affaires étrangères ou des cabinets gouvernementaux. Notons par ailleurs la mise sous surveillance de plusieurs bureaux d'immigration tibétains en Inde, à Bruxelles, à Londres et à New York. D'après les chercheurs canadiens, cette infrastructure de cyber espionnage focaliserait aussi ses activités sur les pays d'Asie du Sud et du Sud Est.

ADSL : condamnation de France Télécom confirmée par la justice européenne

Express – La Cour européenne de justice confirme une condamnation de France Télécom pour abus de position dominante sur le marché français de l'ADSL, à une amende de 10,35 millions d'euros. Une amende administrée le 16 juillet 2003 par la Commission européenne à Wanadoo, alors filiale de France Télécom, «pour abus de position dominante sous la forme de prix prédateurs».

La consultation en ligne des brevets de l'Inpi devient gratuite

Internet – L'Institut national de la propriété intellectuelle (Inpi) passe à la gratuité. Pas pour le dépôt de brevets, mais pour la consultation en ligne de la vaste base de données recensant sept millions de documents: brevets, marques, dessins et modèles, jurisprudence. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale d'e-administration visant à dématérialiser les procédures, qui incluait jusqu'alors le dépôt en ligne de brevets et de marques. De plus, précise l'Inpi, cela permet à l'organisme de rester collé au peloton des grands offices internationaux qui ont, pour la plupart, déjà effectué cette mutation.

Dossier du MONDE INFORMATIQUE: Le Libre, remède à la crise

Le 07 avril 2009 – Avec son image de solution économique, et ses produits désormais éprouvés, le Libre incarne une alternative extrêmement séduisante en période de crise.

LeMondeInformatique.fr a pu le constater lors du dernier Salon Solutions Linux. Toutefois, rien n'est encore joué : la crise ne durera pas éternellement, et les acteurs de l'Open Source doivent apprendre à démarcher et à retenir des clients avec d'autres arguments que la gratuité. Notre dossier revient sur des temps forts de Solutions Linux et donne des points de vue sur ce qui attend le monde du Libre.

Les résultats de Google localisés à partir des adresses IP Informatique 07/04/2009

Technologie – Après avoir introduit une dose de sémantique, Google affine à nouveau les résultats des requêtes effectuées par les internautes. Désormais, le moteur de recherche proposera par défaut des résultats localisés dans sa page d'affichage. Si Google est consulté à partir d'un ordinateur, le moteur se servira de l'adresse IP pour localiser grossièrement l'internaute. Quand bien même l'utilisateur se situe dans l'Est parisien, les résultats d'une requête concerneront l'ensemble de Paris et non le seul arrondissement où réside l'internaute.

Orange : la TV sur iPhone à 108 euros par heure, hors forfait

Le gratuit paye! La TV d'Orange sur iPhone a été lancée officiellement mercredi 8 avril avec une nouvelle gamme de forfaits, l'Origami Star Plus, proposée à partir de 42 euros mensuels. Pour les anciens forfaits iPhone ou Origami pour iPhone, la télé passe par une option facturée 6 € par mois, si vous souhaitez accéder aux 20 chaînes disponibles. Avec l'option TV Max, proposée à 9 euros par mois, vous aurez accès à 60 chaînes TV en illimité depuis le téléphone Apple. Les mordus apprécieront. Et pour ceux qui ne veulent pas d'un tel forfait, mais préfèrent utiliser le produit par une consommation facturée « au réel », c'est aussi possible. Sous un petit astérisque présent sur la page Internet d'Orange, voilà toutefois ce que les abonnés qui ont une bonne vue, mais pas le bon forfait, doivent savoir : « Les usages TV, vidéo et audio sont facturés en dehors de votre forfait. En France métropolitaine, ces usages sont décomptés au Ko (au volume) au-delà d'un premier palier de 10 Ko indivisibles, au tarif de 0.01€/10 Ko. Il est possible de solliciter un mode de tarification à la session (0.9€ par session de 20 minutes) ». En clair, celui qui n'aura pas sollicité une telle tarification (près de 1 euro pour 20 mn. de TV, soit 3 euros de l'heure) risque de voir son pouvoir d'achat se

réduire comme peau de chagrin. (......) «
imaginez-vous tous ceux qui vont utiliser ma
TV d'Orange pensant que c'est gratuit, la belle
surprise qu'ils auront à la fin du mois, une
belle facture bien salée!». Car celui-ci s'est
amusé à un petit calcul: « Dans la description
de l'application, c'est indiqué que la vidéo est
encodée à 250 kbps, soit 30 ko/s. Si je regarde
la télé pendant une minute, je consommerai
1800 ko au prix de 0.01€ les 10 ko, cela fait
du 1,80€ / min et du 108 € / heure!!!!! ». Bref,
voilà qui permet de se faire des Oranges en or
pour l'opérateur.

En consultant son relevé des consommations, les petits calculs ont été confirmés (à quelques euros près) : « J'ai utilisé la télé 2 minutes et je me tape 3,823 EUR de hors forfait! Un truc de dingue quand même! » Contacté Orange nous précise bien que « l'application est gratuite, la consommation ne l'est pas » et pour expliquer le peu d'informations sur la page AppStore, évoque la piste des « règles de présentation très strictes du point de vue d'Apple ».

La Cnil veut faire payer les entreprises pour ne plus dépendre de l'Etat

Législation - La Cnil ne veut plus dépendre financièrement de l'Etat. Créée en 1978, la Commission nationale de l'informatique et des libertés dispose d'un statut d'autorité administrative indépendante. De fait, l'institution reste largement subordonnée aux subsides de l'Etat. On se souvient ainsi de la délicate fin d'année 2006 : à l'époque, le gouvernement avait dû débloquer une enveloppe de 300 000 € pour permettre à la Cnil de boucler ses fins de mois. La Commission disposait alors d'un budget annuel de 9 M€ et comptait 80 salariés. Depuis, le financement est passé à 11 M€ et les effectifs atteignent 120 personnes. Si les moyens ont donc progressé, ils n'en restent pas moins insuffisants pour que la Cnil s'acquitte convenablement de ses missions.

Pour les Freenautes, un DOSSIER FACTURES

TELEPHONIQUES expliqué par FREENEWS: Téléphone Free : Comprendre sa facture...

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous servir du téléphone Freebox. Ce système est en effet beaucoup moins onéreux que le portable ou les facturations à la minute pour des usages courants puisque c'est un forfait illimité vers les numéros géographiques.

Il est important de comprendre la facturation vers certains numéros hors forfait.

Vous avez été plusieurs, lors d'un précédent article à nous faire remonter des informations de facturations «anormales» vous concernant. La réponse est en fait dans **les conditions** tarifaires de Free. Freenews vous aide à comprendre les grandes lignes.

RFID: dix applications en images

Photos – Le secrétaire d'Etat Luc Chatel veut amorcer de nouveaux projets dans la RFID. La radio-identification est déjà largement utilisée dans plusieurs domaines d'application: distribution, logistique, transport, lutte anti-contrefaçon... Tour d'horizon.

Remboursement de Windows XP/Vista chez Auchan : les détails

Plus de 100 euros de différence parfois!
(......) Comme vous allez le voir ci-dessous,
certaines différences importantes existent entre
les fabricants, que ce soit en terme de
remboursement, de frais ou de délai.

Office 2007 SP2 : sortie le 28 avril et liste des améliorations

Support de l'ODF, export PDF, choix du format par défaut, etc.

L'information vient directement de Microsoft : le très attendu Service Pack 2 d'Office 2007 sera disponible le 28 avril, c'est-à-dire dans deux semaines exactement. Cette importante mise à jour apportera à la suite bureautique de nombreux changements, mais également des ajouts réclamés depuis longtemps.

Voici la liste des améliorations principales pour l'ensemble de la suite ainsi que pour chaque logiciel. (......)

Changements généraux (......) Changements pour Access (......) Changements pour Excel (......) Changements pour Groove (......)
Améliorations pour InfoPath (......)
Changements pour OneNote (....) Changements pour Outlook (....) Changements pour PowerPoint (......) Changements pour Project (......) Changements pour Publisher (......)
Changements pour Visio (......) Changements pour Word.....

INFOS CNIL: De l'urgence à protéger la vie privée et les données personnelles dans un monde sans frontière...

Quels que soient nos activités ou notre statut, nous sommes en train de prendre conscience que nous vivons dans une société et une économie sans frontière. De même, les entreprises multinationales, qui nous saisissent de leurs projets de règles internes organisant les échanges d'informations sur leurs clients ou leurs salariés partout où elles sont implantées dans le monde, constatent ce fait sous un autre angle: il n'existe pas encore de règles applicables au plan mondial pour protéger notre vie privée et nos données personnelles...

La déclaration fiscale sur internet en 10 questions

Comme tous les ans, les contribuables vont devoir établir leur déclaration fiscale de revenus. Désormais, un contribuable sur 5 le fait sur internet. La CNIL répond aux questions que pouvez vous poser sur la télédéclaration.

Les radars automatiques contrôlés à leur tour

La CNIL a contrôlé le centre qui gère le traitement des excès de vitesse constatés au moyen des radars automatiques. Ce contrôle a permis d'améliorer le dispositif en assurant aux personnes une meilleure prise en compte de leurs droits d'accès et de rectification.

Données privées : 5 technologies qui sèment le trouble

Photos – RFID, biométrie, vidéo surveillance IP, vote électronique et moteurs de recherche suscitent de nombreuses critiques parmi certains utilisateurs et les associations de défense des données privées. Tour d'horizon en images de ces technologies qui inquiètent. (......) RFID (.....) Biométrie (.....) Vidéosurveillance (......) Moteurs de recherche

Wikipédia dit non à la publicité comportementale

(.....) Vote électronique...

Législation – Les sites de la fondation Wikimédia, dont Wikipédia, ne participeront plus au programme de publicité comportementale de BT. Baptisé Phorm, il est au centre d'une polémique et d'une plainte de la Commission européenne.

L'UNESCO inaugure sa bibliothèque numérique mondiale

Société - La World Digital Library est un projet de l'Unesco élaboré étroitement avec la bibliothèque du congrès américain et le soutien d'une trentaine de bibliothèques nationales. Google et Microsoft ont contribué à son financement, respectivement avec 3 et 1 million de dollars.

Analyse : l'incroyable potentiel de la téléphonie mobile en Chine

Étude de cas – Fort de ses 650 millions d'abonnés, la Chine est devenue au premier trimestre 2009 le premier pays au Monde en matière de SMS et de musique téléchargée depuis un mobile.

Free a 10 ans : comment s'est construit le trublion de l'internet français

Business – Le 26 avril 1999, Xavier Niel lance Free, le premier fournisseur d'accès bas débit sans abonnement. Dix ans plus tard, c'est le deuxième acteur ADSL derrière Orange. Entre temps, en 2003, le FAI a changé radicalement l'économie du secteur avec la Freebox et fixé le prix de l'accès à 29,99 euros. Récit.

LE JURIDIQUE DU MOIS

30 000 euros d'amende pour un centre commercial LECLERC qui ne respecte pas la loi informatique et libertés

La société LECLERC ARCYDIS exploitant une grande surface des Yvelines a fait l'objet d'une sanction de 30 000 euros de la CNIL pour avoir enfreint la loi informatique et libertés (fichiers non déclarés, défaut d'information des clients, données inadéquates...).

Droits d'auteur : Dailymotion condamnée à payer 80 000 euros

Express – Le tribunal de grande instance de Paris a estimé que la plate-forme n'avait pas « mis en œuvre tous les moyens nécessaires en vue d'éviter les nouvelles diffusions » de deux documentaires dont les auteurs avaient signalé la diffusion sans autorisation, indique l'AFP.

Copyright © UFC Que Choisir Nancy - 2009

Responsable Juridique : Guy Grandgirard

Journaliste, Rédacteur en Chef, Responsable Photos: Dominique Galland

Le site de l'UFC NANCY ainsi que son site de combat.

CONTACT: contact@ufcnancy.fr